

RATENELLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 05 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit, le cinq du mois de juillet, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de RATENELLE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en mairie de RATENELLE, sous la présidence de Monsieur BARBIER Claude, Maire.

Membres présents : Mme FARRIS Sandrine, Mme MOREAU Estelle, M. FRANCOIS Jean-Alain, M. SICARD Eric, M. BERNOUX Denis, M. CHEVRIER Gilles.

Membre(s) excusé(s) ou absent(s) : M. VIOLY Alain (Pouvoir à M. CHEVRIER Gilles), M. BOULY Laurent (Pouvoir à Mme MOREAU Estelle), M. BRAYARD Philippe, M. GOYARD Jérôme (Pouvoir à M. BERNOUX Denis).

Secrétaire de séance : Mme FARRIS Sandrine

Approbation du Compte-rendu de la précédente réunion du 25 mai 2018.

FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC 2018)

- a décidé à l'unanimité de conserver la répartition dite de droit commun (montant qui sera reversé à la commune de Ratenelle : 8 211 €).

LOCATION MAISON DU CCAS

- a pris connaissance de la demande de location de la maison du CCAS effectuée par M. BORJON Anthony.
- a donné à l'unanimité un avis favorable à ladite demande de location à compter du 01.08.2018.
- a défini les conditions de location du logement (loyer, dépôt de garantie, clauses diverses du bail, etc.).
- autorise à l'unanimité M. le Maire à accomplir toutes les formalités administratives s'y rapportant et signer le bail de location correspondant.

INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS)

- a décidé à l'unanimité d'instituer par délibération, suite à la demande de la trésorerie de Cuisery, l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires aux agents de la collectivité et a défini les modalités d'attribution.

QUESTIONS DIVERSES

- a fait le point sur le stationnement futur du minibus
- a décidé à l'unanimité de solliciter plusieurs devis en vue de l'acquisition d'un défibrillateur
- a fait le point sur l'avancement des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication par le SYDESL
- a fait le point sur le départ de Ghislaine ROSSIGNOL, ATSEM à l'école maternelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.

LE MAIRE,
Claude BARBIER.